



slrb-bghm.brussels 
logement social - sociale huisvesting

**Rapport annuel 2018 de la SLRB
sur la transparence des rémunérations
et avantages des mandataires publics bruxellois.**

Relevé des présences en réunion, rémunérations et avantages de toute nature ainsi que des frais de représentation - article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Nom	Prénom	Numéro national	Rôle linguistique	Adresse
DE PAUW	Brigitte	58081234089	N	De Smet de Naeyerlaan, 24 - 1090 Brussel
CUMPS	Fabrice	69070539184	F	Avenue Nellie Melba, 59 - 1070 Bruxelles
DELBART	Anne-Rosine	68053115686	F	Avenue Armand Huysmans, 174 bte 26 - 1050 Bruxelles
GREGOIRE	Sophie	81110412479	F	Rue des Glaieuls, 34 - 1180 Bruxelles
FRESON	Pascal	71011826910	F	Chaussée de Louvain, 861 - 1140 Bruxelles
GASIA	Christophe	71010412391	F	Avenue Commandant Lothaire, 23 - 1040 Bruxelles
LEPOIVRE	Sébastien	82033033325	F	Allées de Provence, 20 - 1140 Bruxelles
PIQUET	Yannick	89082115375	F	Rue Scarron, 11 - 1050 Bruxelles
GISTELINCK	Myriam	81031840895	N	Louis Schmidlaan, 16 bus 16 - 1040 Brussel
LIBERT	Valérie	770705066494	N	Vandenbroeckstraat, 69 - 1050 Brussel
DELAFAILLE	BOB	53042900176	N	Van Perckstraat, 48 - 1140 Brussel
MARSO	Hicham	83052716923	N	Rue Godfroid de Bouillon, 22 - 1210 Bruxelles
SAIDI	Fatiha	61031936279	F	Rue Virginie Plas, 15 - 1140 EVERE
DOYEN	Hervé	56112017590	F	Rue Vanderborcht, 154 - 1090 Bruxelles
LEMAIRE	Michel	43082913749	F	Avenue Lambeau, 92 - 1200 Woluwe-Saint-Lambert
DE BRIEY	Lionel	82120725778	F	Rue Paul Lauters, 17 - 1050 Bruxelles
VAN den HOVE	Quentin	76032722993	N	Schaarbeekse Haardstraat, 31 - 1030 Brussel

Nom	Prénom	Type mandat, fonction ou fonction dérivée	Organisme	Mandat rémunéré	Mandat non rémunéré	Date de début	Date de fin
DE PAUW	Brigitte	Présidente	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
CUMPS	Fabrice	Vice-Président, administrateur délégué	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
DELBART	Anne-Rosine	Administratrice	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
GREGOIRE	Sophie	Administratrice	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
FRESON	Pascal	Administrateur	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
GASIA	Christophe	Administrateur	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
LEPOIVRE	Sébastien	Administrateur	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
PIQUET	Yannick	Administrateur	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
GISTELINCK	Myriam	Administratrice	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
LIBERT	Valérie	Administratrice	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
DELAFAILLE	BOB	Administrateur	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
MARSO	Hicham	Administrateur	SLRB	OUI		4/11/2014	Max 6 ans renouvelable
SAIDI	Fatiha	Administratrice	SLRB	OUI		26/01/2015	Max 6 ans renouvelable
DOYEN	Hervé	Administrateur	SLRB	OUI		23/01/2017	Max 6 ans renouvelable
LEMAIRE	Michel	Administrateur	SLRB	OUI		23/01/2017	Max 6 ans renouvelable
DE BRIEY	Lionel	Commissaire du Gouvernement	SLRB	OUI		25/09/2014	/
VAN den HOVE	Quentin	Commissaire du Gouvernement	SLRB	OUI		25/09/2014	/

Nom	Prénom	Rémunération ou indemnité annuelle brute (A)	Total des jetons de présence ¹ (B)	Nombre de réunions	Avantages de toute nature	Montant (C)	Frais de représentation	Montant (D)
DE PAUW	Brigitte	NON	11.400	38	NON		NON	
CUMPS	Fabrice	NON	12.000	40	NON		NON	
DELBART	Anne-Rosine	NON	991,60	10	NON		NON	
GREGOIRE	Sophie	NON	793,28	8	NON		NON	
FRESON	Pascal	NON	396,64	4	NON		NON	
GASIA	Christophe	NON	793,28	8	NON		NON	
LEPOIVRE	Sébastien	NON	991,60	10	NON		NON	
PIQUET	Yannick	NON	694,12	7	NON		NON	
GISTELINCK	Myriam	NON	198,32	2	NON		NON	
LIBERT	Valérie	NON	793,28	8	NON		NON	
DELAFAILLE	BOB	NON	1.189,92	12	NON		NON	
MARSO	Hicham	NON	0,00	0	NON		NON	
SAIDI	Fatiha	NON	396,64	4	NON		NON	
DOYEN	Hervé	NON	991,60	10	NON		NON	
LEMAIRE	Michel	NON	991,60	10	NON		NON	
DE BRIEY	Lionel	NON	1.487,40	10	NON		NON	
VAN den HOVE	Quentin	NON	892,44	6	NON		NON	

2

¹ Jeton de présence alloué :

- au Président et au Vice-Président, administrateur délégué : 300 euros bruts/séance (avec un maximum de 40 réunions donnant droit à une rémunération),
- aux Commissaires du Gouvernement : 148,74 euros bruts/séance (avec un maximum de 40 réunions donnant droit à une rémunération)
- aux Administrateurs : 99,16 euros bruts/séance (avec un maximum de 20 réunions donnant droit à une rémunération)

Nom	Prénom	Outils de travail	SOUS-TOTAL (A+B+C+D)	Réductions opérées ¹ (E)	TOTAL (D-E)	Date du rapport
DE PAUW	Brigitte	NON		NON		
CUMPS	Fabrice	NON		NON		
DELBART	Anne-Rosine	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		
GREGOIRE	Sophie	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		
FRESON	Pascal	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		
GASIA	Christophe	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		
LEPOIVRE	Sébastien	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		
PIQUET	Yannick	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		
GISTELINCK	Myriam	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		
LIBERT	Valérie	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		
DELAFAILLE	BOB	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		
MARSO	Hicham	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		
SAIDI	Fatiha	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		
DOYEN	Hervé	NON		NON		
LEMAIRE	Michel	NON		NON		
DE BRIEY	Lionel	NON		NON		
VAN den HOVE	Quentin	IPAD pour une utilisation liée à l'exercice de sa fonction au sein du Conseil (prise de connaissance des dossiers soumis au Conseil via accès au logiciel de gestion électronique des documents		NON		

¹ Remarques relatives aux réductions :

Les modalités de réduction sont prévues à l'article 3, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017.

En cas de dépassement de la limite des 150 % du montant de l'indemnité parlementaire, une réduction à due concurrence est opérée uniquement sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1er, alinéa 2 1, selon les modalités suivantes :

- la réduction s'opère prioritairement et à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1er, alinéa 2, tirets 1 à 4 2. Cette réduction s'opère uniquement sur la partie de ces rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature excédant 50 % du montant de l'indemnité parlementaire perçue par les membres de la Chambre des représentants ;
- le cas échéant, la réduction s'opère à due concurrence sur les rémunérations, indemnités, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature perçus en contrepartie de l'exercice d'un mandat visé à l'article 2, § 1er, alinéa 2, tirets 5 à 8 3. Cette réduction n'est pas limitée.

¹ *Il s'agit des bourgmestres, échevins, présidents et membres des bureaux permanents de CPAS, des conseillers communaux, des conseillers de CPAS, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local, des membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local, des membres des organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire, de toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.*

² *Les mandats visés sont les suivants :*

1. *les bourgmestres et échevins*
2. *les présidents et membres des bureaux permanents de CPAS*
3. *les conseillers communaux*
4. *les conseillers de CPAS*

³ *Les mandats visés sont les suivants :*

1. *les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional ou local,*
2. *les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public régional et local,*
3. *les membres d'organes d'administration, de gestion ou de conseil d'un organisme public bicommunautaire,*
4. *toute autre personne désignée par le Gouvernement et/ou le Collège réuni pour le représenter dans le conseil d'administration de toute structure dotée de la personnalité juridique.*

Liste des voyages des mandataires publics - article 7, § 1^{er}, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Voyage	Date du voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date décision motivée de l'organe compétent	Date d'approbation par le Gouvernement, Collège réuni ou tutelle générale
AUCUN VOYAGE ORGANISE EN 2018						

Inventaire des marchés publics - article 7, § 1^{er}, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

TYPE DE MARCHE	BENEFICIAIRES	total montants engagés en 2018 en euros
Frais inhérents au projet "Jordens	AAC ARCHITECTURE	30.062,07
Frais inhérents au projet "Philantropie"	ABSCIS ARCHITECTEN	78.856,06
Achat mobilier	ABYSS	35.985,40
Frais inhérents aux projets "Huileries" et « Lemaire »	ACH CONSTRUCT SA	3.505.321,86
Frais inhérents au projet "Silence"	AGWA	49.457,93
Frais Inhérents aux projets "CAO"	ARCHITECTURE PARALLELES	181.622,62
Frais inhérents au projet "Prins"	ASS. MOM. A20-ARJM-GEI-MBCONSULT	192.972,25
Frais inhérents au projet "Volta"	ATELIER 229 SPRL ARCHITECTES	169.126,36
Frais inhérents au projet "Itterbeek"	ATELIER DE L' ARBRE D' OR	157.910,28
Frais inhérents au personnel : formation et test	BERENSCHOT OSBORNE SA	35.574,00
Frais inhérents au projet "Huileries""Grappe""Avijl"	BOB.361	371.856,83
Frais de traduction	BRIAN TAYLOR TRANSLATIONS	68.648,91
Frais inhérents au programme Plage	BUREAU D'EXPERTS DEPLASSE ET ASS	62.799,00
Formations inhérents au personnel	BXL FORMATION	41.015,00
Frais inhérents au projet "compas"	CITYDEV	172.353,57
Frais d'avocats projets AH	CMS DE BACKER	42.441,47
Frais divers personnel (machines à café)	COFFEE SYSTEMS IDE COFFEE	34.073,96
Abonnement Licences informatique	COMPAREX	63.870,31
Consultation pour le centre de connaissance	CONSULTIS	49.862,50
Remplacement des châssis	CREER RENOVER CONSTRUIRE SA	546.990,21
Fournitures de mobilier	DAMECO SPRL	104.796,53
Frais inhérents aux projet "Birmingham	DEMO J.V. S.A.	40.721,26
Fournitures de matériel informatique	DIALOG CONFER. AND PRES. SYSTEMS	39.421,80
Frais inhérents au projet "Condor"	DIERENDONCK-BLANCKE-MOUTON	189.964,31
Accord cadre SLRB	DLA PIPPER	90.985,98
Achat Matériel informatique	ECONOCOM	103.634,71
Tickets repas	EDENRED	214.263,45
Frais inhérents au projet "Brigittines"	ENTROPIE PRODUCTION	55.458,12
Frais inhérent au projet "Erasmus"	ERASMUS GARDEN	221.226,46
Assurance personnel et projet PRL	ETHIAS	207.087,81
Frais inhérents au projet "101ème"	ETS BRUN FRERES	30.700,00
Fournitures de mobilier de bureau	FORMA OFFICE FURNITURE	107.544,80
Frais Inhérents au projet "Petite Ile"	G&A DE MEUTER SA	475.824,56
Frais inhérents au projet "Destrier"	GILLION CONSTRUCT	367.211,57
Mission d'accompagnement SLRB	IDEAS AT WORK	32.250,79

Frais inhérents au projet "Compas"	IMMO BAM	7.227.052,59
Entretien technique du bâtiment rue Jourdan	IMTECH BELGIUM SA	33.426,12
Frais inhérents aux projets "archiducs"	IN ADVANCE S.A.	2.295.087,28
Frais inhérents au projet 101 -Place making	JEAN-BERNARD METAIS	40.088,60
Frais inhérents aux projets CAO	JOURDAIN ARCHITECTES ASSOCIES	39.284,54
Frais inhérents aux projets CAO	KARBON SCRL	117.028,74
Frais inhérents aux projets CAO	KOECKELBERG SA	2.482.370,98
Location photocopieurs	KONICA MINOLTA	36.229,05
Frais électricité	LAMPIRIS	40.047,16
Frais inhérents aux projetx "candries" et "Neep"	LOW ARCHITECTES	136.957,79
Frais inhérents aux projets "Gilisquet""Leger" "Vervloet"	MATADOR	167.100,20
Frais inhérents aux projets "Artémis"	MDW ARCHITECTURE	879.644,73
Layout publications SLRB	MEDIANE	59.598,47
Frais inhérents au projet "Dames Blanches"	MORITZ ET SIMON ARCHITECTES	89.709,40
Frais inhérents aux projets "CAO"	P&P ARCHITECTES	277.108,09
Frais inhérents au projet "Tivoli"	PARBAM SA	14.453.928,58
Frais inhérents aux projets "Grappe" "archiducs" "Lennik"	PIERRE BLONDEL	331.450,64
Frais inhérents au projet "Candries"	POLET ARCHITECTE	68.800,17
Frais inhérents au projet "Gay"	PT ARCHITECTEN BVBA	96.850,36
Frais de catering évènements SLRB	PULP	74.055,76
Maintenance Bâtiment Rue Jourdan	PUTMAN FRERES	72.719,10
Logiciel informatique : maintenance et développement	R.V.C. CONSEIL ET REAL.INFORMAT.	211.712,05
Frais inhérents aux projets CAO	RONVEAUX RENOVATION SA	53.591,27
Frais inhérent à la projet financière SISP et SLRB	RSM INTER AUDIT	96.049,81
Frais inhérent aux projets PRL Cité Modèle	SETGE	30.021,25
Frais inhérents aux projets 101ème	SMARTBE	72.695,00
Etude observatoire des loyers	SONECOM	207.775,56
Formation - personnel	SSM LE MERIDIEN	55.822,40
Frais inhérents au projet "Albert"	STEKKE + FRAAS	50.115,08
Frais inhérents à l'installation de SAP	THE VALUE CHAIN	50.000,00
Frais inhérents au projet "Itterbeek"	THOMAS PIRON SOC MOM	4.876.228,38
Implémentation du Site SLRB	TIPIK	38.809,89
Enquête Observatoire des loyers	UNIVERSITE CATHOLIQUE LOUVAIN	52.599,00
Etude concernant les ménages	UNIVERSITE SAINT-LOUIS	33.396,00
Frais inhérents au projet "Homborchveld"	URBAN PLATFORM	39.999,67
Frais inhérents au projet "Peterbos"	VALENS SA	212.207,45
Frais inhérents au projet " "Soignies"	VANDEZANDE CONSTRUCT	1.062.341,51
Nettoyage Bâtiments Jourdan et Jaspar	VIC	145.667,15
Frais inhérents au projet "Lemaire"	VINCENTELLI ARCHITECTURE BXL	118.602,99
		46.365.963,42

Liste des subsides octroyés - article 7, § 1^{er}, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Subside	Date	Montant	Destinataire
PAS D'APPLICATION			